

Réflexions sur l'orthographe en général et sur celle du français en particulier

(GL pour J.-P. JAFFRÉ)

Introduction

Excuses JPJ.

Essai de fidélité à ses idées : analyse des orthographe ; actions souhaitables aujourd'hui. Cf. publications récentes :

JAFFRÉ, J.-P. (2007). « Orthographe et psycholinguistique : un état de la question. Dans C. VAGUER et D. LEEMAN (dir.), *Orthographe : innovations théoriques et pratiques de classes*, Presses universitaires de Namur, « Diptyque », n° 11, p. 27-46.

JAFFRÉ, J.-P. et M. FAYOL (2008). *Orthographier*. Paris : PUF.

JAFFRÉ, J.-P. (2009). « L'orthographe du français ». Dans *Langage et pratiques*, n° 43, juin, p. 10-18.

[+ CHERVEL, A. (2008). *L'orthographe en crise à l'école. Et si l'histoire montrait le chemin ?* Paris : Retz. – Et quelques autres...]

Visée générale : une meilleure (in)formation des enseignants de français et de leurs élèves, dans l'espoir de susciter une conception plus juste de notre orthographe et des attitudes plus ouvertes vis-à-vis des pratiques sociales et des aménagements souhaitables. Cf. décret sur les *Compétences terminales et savoirs requis en français* (1990 [?] : 18) :

Avoir une connaissance critique de quelques informations relatives :

- à la *problématique des normes (par ex. prononciation standard, orthographe d'usage), des grammaires et des codes en général (C) ; (...)*
- à l'*histoire de la langue : (...)* l'institutionnalisation et la réglementation de la langue, son évolution actuelle (S).

L'orthographe en général

✚ Fonction de base : noter l'oral. Toute orthographe est d'abord **phonographique**. À ce niveau, deux grandes différences possibles :

- Le degré d'abstraction des unités transcrites. La syllabe est moins abstraite que le phonème, plus facile à identifier pour les locuteurs, et en particulier pour les enfants ; les orthographes syllabiques (comme celle des *hiragana* japonais) ont donc plus de chances d'être plus vite apprises : au Japon, *la plupart des enfants de 5 ans [sont] capables de lire les hiragana cinq mois avant d'entrer à l'école et d'en écrire un nombre non négligeable !* (Jaffré 2007 : 6)
- La régularité des correspondances phonographiques. Plus une orthographe est régulière, « transparente » (plus sa phonographie est proche de la biunivocité), plus elle est facile à apprendre, surtout dans les premières années, et plus solide en est la maîtrise (Jaffré 2007 : 5). *Il suffit de quelques semaines – une dizaine environ – pour que les jeunes Finnois décodent avec une précision de 90 % tandis que les jeunes Anglais n'obtiennent pas de résultats comparables avant 9 ou 10 ans* (Jaffré 2007 : 8). Comp. avec les résultats des évaluations PISA ? Et méditer ceci : en Finlande, l'enseignement du code ne débute pas avant 7 ans, alors qu'en Angleterre, un rapport de 1998 recommandait de l'entamer dès 5 ans (*Ibid.*) !

Ceci permet d'établir une hiérarchie des langues selon leur degré de transparence ou de rapidité du décodage : au rang 1, le finnois ; au rang 2, l'espagnol ; au rang 3, l'allemand ; au rang 4, le français ; au rang 5, l'anglais. (Jaffré 2007 : 7 ; 2008 : 89)

Rem. 1. Les orthographes transparentes relèveraient d'un processus unique de traitement : l'accès indirect aux mots par la seule voie phonographique. Au contraire, les orthographes opaques exigeraient un processus dual : l'accès indirect, par la phonographie, et l'accès direct, par la logographie, qui suppose une mémorisation de la forme du mot ; et plus les orthographes sont complexes, moins les correspondances phonographiques seraient utilisées dans l'apprentissage et dans la pratique de l'écrit, ce qui alourdit évidemment l'apprentissage, la liste des mots n'étant pas finie. (Jaffré 2007, 4-5)

Rem. 2. *Les orthographes qui ont le plus de chances d'être transparentes sont celles qui ont fait l'objet d'aménagements réguliers [comme l'espagnol depuis le XVII^e siècle] ou qui sont récentes.* (Jaffré 2008 : 89-90, 98)

✚ Mais la phonographie, condition *sine qua non* de l'écriture elle-même, est toujours soumise à une **visée sémiographique** : *Au-delà de toutes les querelles, une bonne orthographe doit donner à voir les signes linguistiques de la façon la moins ambiguë possible. (...) Elle se préoccupe surtout de donner accès au sens. (...) Pour remplir cette fonction, l'orthographe se sert de la phonographie pour construire des unités plus larges, de type sémiographique.* (Jaffré 2008 : 31, 69, 29-30).

Toutes les orthographes sont donc soumises à un paradoxe, qui peut virer plus ou moins à la contradiction interne : *pour être faciles à apprendre, elles doivent être aussi proches que possible de la représentation des sons d'une langue. Mais pour être utiles, elles doivent également tenir compte de sa structure lexicale et grammaticale.* (Jaffré 2008 : 85) Or la base phonographique [se] prête plus ou moins bien [à cette manifestation sémiographique] selon qu'elle rend visible ou pas les unités lexicales et grammaticales d'une langue. (Jaffré 2008 : 94) Plus simplement dit : si les différences lexicales ou les marques grammaticales sont audibles à l'oral (comme généralement en espagnol ou en italien, par exemple), la transcription phonographique suffit ; mais si elles ne s'entendent pas (comme souvent en français), il faudra recourir à d'autres moyens, qui viendront compliquer l'orthographe.

Le problème vient des homophones : l'oral s'en accommode assez bien, confiant au contexte ou à l'interaction verbale le soin de lever l'ambiguïté si nécessaire ; mais l'écrit les supporte souvent mal et cherche à les distinguer par des moyens complémentaires (par exemple, l'ajout de lettres « muettes ») lorsque la phonographie n'y suffit pas. *L'homophonie représente [donc] un (...) enjeu majeur du passage de l'écriture à l'orthographe et constitue l'un des meilleurs indices de l'opposition entre sémiologie orale et écrite.* (Jaffré 2008 : 31) Or, si la phonographie peut déjà poser des problèmes, c'est ici que se situe la véritable différence entre les orthographes, celle qui permet de rendre véritablement compte de leur complexité et des difficultés que rencontrent les usagers. (Jaffré 2009 : 6) Ainsi, avec plus de 550 graphèmes [ou de 1000, selon les textes ?] pour noter \pm 40 phonèmes, l'anglais a une phonographie encore plus opaque que celle du français, mais les pluriels des noms, par exemple, s'y entendent toujours ; il n'a donc pas besoin d'une grammaire écrite sans appui phonographique et, au total, son orthographe est moins complexe.

✚ Enfin, il faut tenir compte de la **constitution historique progressive de la norme sociale** que constitue toujours une orthographe et de l'importance que lui donne telle société à tel moment de son histoire. Celle-ci est donc soumise à des risques divers de

- conflits entre ses acteurs, parfois inspirés par des visées plus politiques que linguistiques ou fonctionnelles. Ainsi, pour une langue (presque ?) identique, la Serbie a fait choix, dès le XIX^e siècle, d'une orthographe plutôt phonographique, alors que la Croatie préférait une orthographe plus étymologisante ; la Yougoslavie de Tito a imposé l'orientation serbe, mais, dès 1991, la Croatie indépendante a restauré son orthographe étymologique (Jaffré 2008 : 44) ;
- hétérogénéité dans les solutions adoptées au hasard des victoires des uns ou des autres ;
- autonomisation croissante par rapport à une langue orale en perpétuelle évolution, si des adaptations régulières ne sont pas apportées ;
- voire sacralisation d'un état momentané comme un patrimoine culturel intangible (pour l'orthographe du français, certains conservateurs du XIX^e siècle parleront d'« œuvre d'art », voire de « chef-d'œuvre »).

L'orthographe du français

L'orthographe du français est indéniablement l'une des plus difficiles – et sans doute même la plus difficile – à apprendre et à mettre en œuvre. (Jaffré 2008 : 16) Pourquoi ? [Et devons-nous à tout prix nous accrocher à ce privilège ?...] – On peut en trouver des raisons aux trois niveaux distingués ci-dessus.

✚ Un **déséquilibre phonographique**. Le français compte plus de 130 graphèmes (certains en comptent jusqu'à 175 !) pour noter quelque 35 phonèmes [plus simplement, on pourrait dire qu'il ne compte que 26 lettres pour transcrire tous ces sons], alors que l'espagnol, par exemple, compte 29 graphèmes pour 25 phonèmes (Jaffré 2008 : 32, 90, 114 ; 2009 : 5). Ceci provoque une polyvalence graphique : ainsi, le phonème /ɛ/ peut s'écrire *ain, ein, in*, voire *en* (N.B. En anglais, le phonème /u:/ peut s'écrire de 28 façons différentes ! Jaffré 2008 : 91) ; on mesure la complication pour le scripteur !

Attention toutefois au « mystère de l'irrégularité du français » : les analyses statistiques montrent que, si l'orthographe française n'est régulière qu'à 71 % pour les correspondances phonèmes → graphèmes, elle l'est à 96 % pour les correspondances graphèmes → phonèmes (Jaffré 2008 : 115). Elle fait donc nettement moins de difficultés au lecteur qu'au scripteur : par où l'on découvre qu'il peut y avoir conflit d'intérêts entre ces deux positions, ce qui ne simplifiera pas les projets de réforme orthographique !

✚ Un **divorce sémiographique**. Sous l'influence des invasions germaniques, l'évolution phonétique du français a provoqué une certaine « usure des mots » qui le distingue des autres langues romanes : voir en particulier l'apparition d'un -e final « muet » là où les autres langues romanes gardent une voyelle audible. Ceci a multiplié les formes homophones et, par réaction, les tentatives pour les distinguer par l'orthographe, écartant considérablement la sémiologie écrite de l'orale. (Jaffré 2009 : 2) Bien qu'élevée, la complexité phonographique du français n'est pas la pire : voyez l'anglais ! C'est sa complexité sémiographique, tout spécialement avec la distinction des homophones, qui fait sa véritable spécificité, sa difficulté toute particulière. (Jaffré 2008 : 103)

- Le souci de distinguer les homophones lexicaux est une des grandes causes du maintien, voire du rajout, de traces de l'étymologie : comp. *sang* (SANGUIS) et *cent* (CENTUM), *pain* (PANIS) et *pin* (PINUS) etc. Cette référence à l'étymologie n'est toutefois pas toujours sûre (voir l'exemple désormais fameux du *nénufar* !), ni systématique ; elle comprend donc beaucoup d'aléas. Et, naturellement, l'invocation du latin est de moins en moins efficace pour les usagers d'aujourd'hui.
- Mais ce sont surtout les homophones grammaticaux qui font difficulté : *Le problème majeur que pose l'orthographe du français, et qui la rend si compliquée à apprendre et à utiliser, c'est la présence d'une grammaire écrite qui n'est pas relayée par la phonographie.* (Jaffré 2009 : 6) En effet, *L'orthographe du français est l'une des rares orthographes alphabétiques à disposer d'un stock important de morphogrammes grammaticaux – des unités graphiques sans contrepartie phonique – dont l'apprentissage est particulièrement complexe.* (Jaffré 2007 : 11) Que l'on songe notamment aux marques du genre et du nombre dans le domaine nominal (avec un -e et un -s muets, qui connaissent l'un et l'autre des exceptions : ah ! ces délicieux pluriels en -x...) ; aux marques personnelles dans le domaine verbal (*je chante, tu chantes, il chante, ils chantent, chante ! ; je vis, mais je veux ; il absout mais il moud ; etc.*) ; aux règles du pluriel des noms composés ou de l'accord du participe passé...

- ✚ Une suite de **décisions souvent élitaires** (Jaffré 2009 : 1). Un certain nombre de ces difficultés systémiques actuelles sont dues à des choix humains qui auraient pu être différents, et qui ont d'ailleurs souvent fait l'objet de vifs conflits avant de l'emporter.
 - Ainsi, dès le XIV^e siècle, le désir de pérenniser l'écrit et le développement de la lecture silencieuse en français accroissent l'importance de l'image visuelle des mots ; et l'on emprunte des compléments sémiographiques au latin. Cette tendance étymologisante se renforce à la Renaissance, époque à laquelle apparaît d'ailleurs le mot *orthographe*. Les professionnels de la diffusion de l'écrit que sont les premiers grands imprimeurs y pèsent d'un poids particulier ; or, en humanistes militants, la plupart d'entre eux veulent manifester davantage la filiation du latin (voire du grec) au français (contre l'avis de poètes comme Du Bellay ou Ronsard, plus attachés à la bonne prononciation de leurs textes) : ainsi Robert Estienne écrit *nuict*. (Jaffré, 2008 : 31 ; 2009 : 3) Et l'Académie consacre définitivement cette orientation lorsqu'en 1694, elle tranche une longue querelle en choisissant l'orthographe savante, *qui distingue les gens de lettres d'avec les ignorants et les simples femmes* (Mézeray). Dès lors, l'essentiel est joué : *Les aménagements postérieurs n'y changeront plus rien : l'orthographe du français sera d'abord graphocentriste, et ensuite seulement phonocentriste*. (Jaffré 2008 : 108).
 - Jusqu'en plein XVIII^e siècle, les usages sociaux (plutôt rares) demeurent toutefois assez libres, même chez de grands écrivains (La Fontaine, Racine) : voir *l'ortografe des dames* et le fameux Maréchal de Saxe qu'on voulait *ferre de la Cadémie* en 1740 ; ou Voltaire, qui écrivait indifféremment *était, étoit* ou *estoit*. (Jaffré 2008 : 52 ; A. Rey) Et l'Académie elle-même apporte des aménagements substantiels aux diverses éditions de son dictionnaire jusqu'au milieu du XIX^e siècle : A. Chervel (2008 : 48) a calculé qu'entre 1650 et 1835, on a transformé un aspect important de notre orthographe *tous les douze ans en moyenne*. Et – détail important pour nous – il estime que ces réformes successives ont été largement suscitées par les enseignants qui cherchaient à faciliter l'apprentissage de la lecture en français !
 - Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la généralisation de l'enseignement primaire consacre l'importance de la norme orthographique, devenue à la fois une discipline scolaire centrale et un critère de sélection sociale. Et, du même coup, elle arrête le mouvement de mise à jour régulière, malgré de nombreux projets soutenus par d'éminents linguistes ou pédagogues (L. Clédat, G. Paris, F. Brunot...) : *les enseignants durcissent progressivement leurs conceptions orthographiques au fur et à mesure que leurs compétences progressent, jusqu'à devenir les défenseurs du temple orthographe*. (Jaffré 2008 : 50 ; Chervel 2008 : 46-47)

Que faire aujourd'hui ?

Paradoxe de la situation actuelle : accroissement considérable des pratiques sociales de l'écrit et donc des besoins de sa maîtrise fonctionnelle ↔ baisse des performances scolaires. Que faire si l'on ne veut pas se résigner à une orthographe de caste (Chervel 2008 : 71), dont la maîtrise serait réservée à une petite classe « cultivée », comme l'envisageaient certains conservateurs du XIX^e siècle (Keller) ? Trois voies sont possibles ; il faut sans doute y travailler concomitamment.

- ✚ **Renforcer l'enseignement de l'orthographe**. Chervel (2008 : 68) est catégorique : *C'est [le] nouvel enseignement du français qui est le premier responsable de la baisse du niveau en orthographe et en grammaire*. Il prône donc un retour à un enseignement disciplinaire de *l'orthographe* (73). Mais gardons-nous de deux illusions :
 - l'école ne pourra pas revenir purement et simplement aux pratiques d'il y a 50 ans : ni les nouveaux publics, ni les nouvelles visées pédagogiques, ni l'ouverture à de nouveaux savoirs ne s'y prêteraient ;

- même l'enseignement « traditionnel » n'a jamais connu « l'âge d'or » où tous les élèves accédaient à une maîtrise satisfaisante de l'orthographe !

La maîtrise orthographique – en admettant qu'elle soit possible – implique un temps d'enseignement dont l'école d'aujourd'hui ne dispose plus. (Jaffré 2009 : 1) Il faudra donc chercher d'autres moyens, mieux adaptés à la situation actuelle. F. de Closets et C. Fairon, entre autres, nous en proposent quelques-uns. Recourons-y, mais sans en attendre plus que ce qu'ils peuvent donner.

✚ **Modifier les représentations et les attitudes.** À l'heure où *l'avènement d'Internet et des forums, celui du courrier électronique, montrent bien que le vernis [de la stabilité orthographique] ne demande qu'à craquer*, Jaffré (2008 : 17) recommande en outre de *se faire une idée moins jusqu'aboutiste de la norme orthographique, en redonnant droit de cité à la variation à chaque fois que c'est possible*. Dans cette perspective, les rectifications de 1990 et les flottements inévitables de la période de transition constituent pour lui, plutôt qu'un inconfort menaçant, une ressource à exploiter. Une meilleure connaissance des fonctions et de l'histoire de l'orthographe en est évidemment une autre, comme le rappelait judicieusement le décret sur les *Compétences terminales* cité au début.

✚ **Réformer l'orthographe elle-même.** Ici non plus, il ne s'agit pas de rêver. Et Jaffré est tout sauf un croisé de la réforme, lui qui constate (2008 : 52) *une relation entre degré de littéracie et poids social de l'orthographe : plus le nombre de scripteurs augmente et plus il devient difficile de modifier l'orthographe*. La marge de manœuvre est donc forcément restreinte : *une réforme de l'orthographe ne peut désormais porter que sur des zones périphériques*. (Jaffré 2008 : 119) Mais ce n'est pas une raison suffisante pour renoncer aux améliorations possibles. Et puisque *le problème majeur de l'orthographe du français tient à sa grammaire écrite qui n'est pas relayée par la phonographie*, Jaffré (2009 : 6) propose de simplifier certaines règles écrites des accords en genre et en nombre : *Il serait en particulier grand temps de neutraliser l'accord du participe passé avec « avoir », comme cela se produit, et de plus en plus souvent, à l'oral*. Ce n'est pas notre Conseil, dont c'est là un des chantiers emblématiques, qui lui donnera tort !

Comme le montre l'exemple du XVIII^e siècle, les enseignants ont un rôle capital à jouer dans ce triple effort. Le Conseil de la langue française et de la politique linguistique, en relation avec ses homologues de France, du Québec et de Suisse romande, souhaite les y aider dans toute la mesure de ses moyens, de façon que, à un horizon pas trop éloigné, soit satisfait ce souhait de Jaffré : *Il est (...) plus que temps de redonner à l'orthographe sa place, toute sa place mais rien que sa place, en cessant d'en faire cette institution immuable à laquelle on ne peut toucher sans courir le risque de voir s'effondrer notre langue et nos valeurs culturelles. L'orthographe doit redevenir ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, un objet pratique au service d'une communication écrite accessible au plus grand nombre.* (Jaffré 2009 : 7)